

COIN DU CIVISME

Pour nous sauver et
sauver les autres
RESPECTONS LES
FEUX TRICOLORES
P.2



CEPD
208 000 P.4
CANDIDATS
COMPOSENT
DEPUIS MARDI

Togo/Covid 19
ATTENTION À
LA NÉGLIGENCE
ET AU P.4
RELÂCHEMENT

N°677 du 05 Août 2020/Prix: 250 Fcfa

LE MESSENGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicités
www.lemessenger-actu.com

Récépissé N° 259/21/04/HAAC
Maison de la presse, casier N° 61
Directeur de Publication
Tchaboré Bouraima
Contact: 90 04 71 59
E-mail:
tchaboremessenger@yahoo.fr
Imprimerie: RAD-GRAPHIC

Pour tout renseignement,
information ou conseil
contacter le centre d'appel
au N° VERT

8201*

* Disponible tous les jours et heures ouvrables

OTR
FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Agbéyomé Kodjo - Dynamique Kpodzro



UNE HUMILIANTE FIN !

P.3



Lutte contre le
coronavirus
L'OTR BÉNÉFICE
DU SOUTIEN DE
L'ALLEMAGNE ET
DE LA CEDEAO
P.6

SAFER

UN RÉSEAU D'USAGERS DE FAUX
BILLETS DE BANQUE DÉMASQUÉ
PAR LA GENDARMERIE NATIONALE
ET SI LES RESPONSABLES DE LA
SAFER PRENAIENT PLUTÔT LES
DISPOSITIONS EN AMONT ... ? P.6

Filière bétail-viande UNE AIRE D'ABATTAGE SERA CONSTRUITE À KPALIMÉ, SOKODÉ ET KARA



Pour garantir le bon développement de la chaîne de valeur bétail-viande, il est important d'investir dans la valorisation, la promotion de la transformation et la commercialisation des produits carnés. C'est ce que préconise l'axe 2 du Plan national de développement (PND) qui prône le développement des pôles de transformation des produits agricoles. Devant ces prescriptions, le Togo veut construire trois (03) aires d'abattage à Kpalimé, Sokodé et Kara, en raison d'une par localité. Chacune sera dotée, outre les bâtiments administratifs et d'exploitation de traitement de brûlage de petits ruminants, d'un bloc sanitaire, d'une construction de fosse septique et des puits d'infiltration. Déjà, la construction de l'aire d'abattage de Kara est réalisée à 81%.

Ces infrastructures contribueront à rendre plus accessibles les produits de qualité aux populations et permettront de promouvoir l'entrepreneuriat dans les différentes régions du pays. Grâce à ce projet, l'Etat va faire d'une pierre deux coups : satisfaire les besoins sans cesse croissants en viande mais aussi créer des opportunités d'emplois convenables aux jeunes dans ces localités.

Les infrastructures n'auront aucun impact négatif sur la santé des

citoyens parce que tout a été mis en œuvre pour respecter les normes d'hygiène, de propreté et de qualité en matière d'abattages d'animaux.

L'aire d'abattage de Kara prête à 81%

Le taux d'exécution des travaux de l'aire d'abattage de Djamè à Kara est à 81%. Sa réalisation est évaluée à près de 180 millions de francs CFA. Cette aire sera suffisamment équipée et la voirie interne sera aménagée.

Le taux d'exécution du contrat de la voirie interne est d'environ 50%. Par ailleurs, le contrat de fourniture et celui d'installation des équipements ont été déjà signé. Ces deux contrats complémentaires sont estimés à 100 millions de francs CFA. Les travaux devraient être réceptionnés en septembre 2020, selon les prévisions.

Ce projet de réalisation des aires d'abattages adéquates et accessibles à la population est appuyé par le Projet d'appui au secteur agricole (Pasa), mis en place par le gouvernement pour soutenir les initiatives agricoles, favoriser l'épanouissement des acteurs du secteur en les dotant d'outils nécessaires pour le bon déroulement de leurs activités.

Le Messenger

Pour nous sauver et sauver les autres RESPECTONS LES FEUX TRICOLORES

Les feux tricolores ou feux de signalisation ou encore feux de circulation routière, est un dispositif permettant la régulation du trafic routier entre les usagers de la route, les véhicules et les piétons. Le respect de son usage permet d'éviter des accidents et donc des morts sur nos routes.

Mais au Togo, il est fréquent de voir certains usagers de la route, particulièrement, ceux des engins à 4 roues et à deux roues, s'entêter, en brulant ces feux. Et la suite, on la connaît, plusieurs accidents sont signalés pour cette négligence de perdre ne ce serait-ce qu'une ou deux minutes pour se soumettre à cette règle de code de la route.

Si la vie est sacrée, alors prenant la peine de la respecter en respectant les feux de signalisation. Le non respect de la règle, non seulement nous soumet à une éventuelle verbalisation des forces de l'ordre et de sécurité, ce qui nous obligera à débrousser de l'argent, mais aussi, met notre vie et la vie des autres en danger.

Savoir plus sur les feux tricolores

Un carrefour à feux tricolores, est commandé par un contrôleur de feux, appareil électronique de contrôle/commande. Les feux sont généralement déclinés à partir de deux couleurs de base : le rouge pour fermer, le vert (ou encore le bleu plus rarement) pour ouvrir. Le jaune-orangé est également utilisé et sert à signaler le passage du feu vert au feu rouge (et aussi, dans certains pays, du feu rouge au feu vert). Ces couleurs ont l'avantage d'être très différentes, sauf pour la plupart des daltoniens ; mais, pour eux, la position du feu (en haut, au milieu, en bas ; ou parfois à gauche, au milieu, à droite) prend toute sa signification.

Aux intersections, un feu

tricolore de couleur rouge indique que tous les usagers de cet axe doivent s'arrêter à proximité immédiate du feu, en général sur une ligne, tracée au sol et à défaut à l'aplomb du feu de signalisation, pour les automobilistes et les cyclistes ou matérialisée par un trottoir pour les piétons.

Les Feux tricolores sont un élément indispensable à la circulation et à la préservation de la vie. Imaginez une circulation sans les fameux feux tricolores, ou une circulation avec l'un des feux en panne. La circulation, non seulement devient difficile, mais elle devient dangereuse.

Le feu rouge, qu'il soit fixe ou clignotant, impose un arrêt absolu du véhicule. Cet arrêt doit se faire en respectant la ligne perpendiculaire à l'axe de la voie de circulation, l'aplomb du feu tricolore en cas d'absence de ligne, le passage piéton s'il y en a.

Pour le feu orange, qui est communément appelé feu jaune dans le code de la route, il impose un arrêt s'il est fixe, sauf si lorsque le feu passe à l'orange, l'arrêt du véhicule peut présenter un danger. Un feu orange clignotant a pour fonction d'attirer l'attention du conducteur sur un éventuel danger. Il autorise le passage du véhicule, à condition de respecter les dispositions relatives aux règles de priorité.

Quant au feu vert, il autorise le conducteur à s'engager dans une intersection. Mais cependant, le conducteur ne doit s'engager dans une intersection que si son véhicule ne risque pas d'y être immobilisé et donc d'empêcher les véhicules des autres voies de passer. S'engager dans l'espace compris entre les deux lignes d'arrêt, lorsque le feu est vert, mais que le véhicule risque d'y être immobilisé, constitue une infraction.

La rédaction

Agbéyomé Kodjo - Dynamique Kpodzro UNE HUMILIANTE FIN !

C'est l'une des pires humiliations qu'ont subies Agbéyomé Kodjo et son mentor Mgr Philippe Kpodzro, le samedi dernier. Alors qu'ils appelaient les togolais à descendre dans les rues dans le tout le pays, pour, disent-ils réclamer ce qu'ils appellent leur victoire, les populations togolaises les ont complètement ignorés, préférant vaquer librement à leurs occupations.

En effet, le samedi 1er Août 2020, serait le jour qu'aurait retenu le saint esprit de la dynamique Kpodzro pour réaliser son miracle sur le Togo, en arrachant le pouvoir dans les mains de ceux qui le détiennent actuellement et le remettre à Agbéyomé Kodjo, le candidat de la dynamique appelée pompeusement «Dynamique Kpodzro ». Mais, ce samedi là, les togolais ont choisi d'ignorer l'appel, mis à part quelques tentatives de regroupement signalées à Danyi et à Tabligbo, et qui rassemblaient à peine une dizaine de personnes. Ces personnes, selon les informations, se sont dispersées d'elles-mêmes quelques minutes seulement après leur attroupelement.

Ainsi, les observateurs et tous les togolais ont vu ce que vaut la dynamique kpodzro qui a porté M. Agbéyomé Kodjo candidat à la dernière présidentielle au Togo.

Depuis la proclamation des résultats de la présidentielle du 22 février 2020, nous faisons partie de ceux qui avaient démontré que M. Agbéyomé Kodjo avait plutôt bénéficié de l'aura du prélat pour se hisser au niveau auquel les résultats l'ont propulsé. Un peu plus de 19%, c'est le score que le candidat du prélat a obtenu devançant ainsi Jean-Pierre Fabre arrivé en 3e position avec un peu plus de 4% des suffrages. Un véritable exploit aux yeux de plusieurs observateurs qui ne donnaient pas Agbéyomé un tel score.

Mais au lieu de se réjouir de ce résultat et saisir l'occasion pour se repositionner sur l'échiquier politique (puisqu'il n'existait pratiquement plus au plan politique, à proprement parler, n'ont été ces élections législatives qui l'ont favorisé), Agbéyomé Kodjo a voulu jouer avec le feu en procédant à des méthodes peu orthodoxes pour se mettre hors la loi, demandant aux togolais et à la communauté internationale de le reconnaître comme l'élu du 22 février 2020, sans que cela ne soit ainsi.

Soutenu par le prélat qui disait s'inspirer du saint d'esprit, Agbéyomé n'a sans cesse continué de narguer les togolais et les institutions de la république. Par deux fois, il a refusé de répondre à l'invitation du Service Central de Recherches et d'Investigations Criminelles (SCRIC). Il a fallu passer par une interpellation musclée pour



l'obliger à se soumettre à l'invitation, la troisième fois.

Devant le procureur de la république, il a été convenu d'un certain nombre de conditions avant de procéder à sa libération. Mais une fois dehors, Agbéyomé a repris du poil de la bête.

Convoqué devant le doyen des juges, Agbéyomé va préférer prendre la poudre d'escampette. Ce qui va conduire le doyen des juges à émettre un mandat d'arrêt international contre lui.

Or, à la dernière présidentielle, il s'arrogeait le vote de plus de 60% des inscrits. Mais paradoxe, depuis qu'il lance les appels, à peine un millier de togolais le suit. Quelques jours avant la date du 1er août 2020, il demandait dans une intervention, des journées de jeûne aux togolais, comme si c'était la voix qui lui avait été édictée par son "Saint-Esprit" pour parvenir au pouvoir. La suite c'est un revers, une humiliation.

Agbéyomé Kodjo frappé par le syndrome de l'humiliation ?

Il nous en souvient, qu'en juillet 1991, en pleine conférence nationale, et devant plusieurs personnalités, alors ministre de l'intérieur, M. Agbéyomé a pleuré comme un enfant de 5 ans. Les togolais et le monde entier ont vu tout ça et même continue de le voir, puisque les vidéos de cette ridicule et humiliante scène sont là et circulent à plein temps sur les réseaux sociaux. Au temps fort du CST, il a tenté difficilement d'escalader un mur pour fuir les forces de l'ordre et de sécurité, après suite à une manifestation qui avait dégénéré. Il sera aidé de manière ridicule par des

jeunes. Ça aussi les togolais continuent de le voir, puisque les images sont toujours vivaces.

Aujourd'hui, il se retrouve dans les maquis, complètement ignoré par les togolais, et même le peu qui l'ont soutenu il y a de cela 06 mois à la dernière présidentielle.

La vie c'est aussi une question de destin. Et le destin on ne le défie pas, sinon ce sera l'humiliation.

Lorsqu'on veut jouer au gangstérisme en donnant l'impression comme si on était pieu, c'est l'humiliation qui s'en suit.

La souveraineté d'un Etat dépend en partie de la faculté de sa population à se soumettre aux règles qui y sont prescrites. Mais quand des pseudo-politiciens se permettent de bafouer ces règles, nous croyons que c'est à cette souveraineté qu'il porte atteinte. Et donc, la loi doit frapper.

Depuis le début de cette affaire, il fallait s'attendre à ce que les instigateurs connaissent une fin tragique. Agbéyomé Kodjo, en se portant garant d'un mensonge potentiel et en se servant de DIEU pour se donner un semblant de crédit, devrait s'attendre à une telle fin. Comme la vie dans toute société, la nature aussi à ses lois. Toutes les fourberies d'Agbéyomé l'ont plutôt conduit à poser des actes répréhensibles, puisque contraire aux règles qui régissent la vie de notre société Togolaise.

Comment peut-on oser se proclamer soi-même président victorieux à une élection présidentielle où on n'a même pas réuni 20% des suffrages ? Plus grave on s'autoproclame président élu avant même que les institutions habilitées en la matière

ne le fassent.

S'agissant des échecs répétés de ses appels à manifester, il faut être réaliste, Agbéyomé ne pourra mobiliser les togolais. Il n'en est pas capable et il n'a jamais été capable. Le prélat sur qui s'est reposé son crédit, s'est aussi décrédibilisé, depuis qu'il a choisi de faire la "guerre" à une partie de l'opposition qu'il ne cesse d'insulter et de traiter de vendue, et surtout depuis qu'il a choisi d'être hors des prérogatives que lui conférait son titre de prélat, en appelant la malédiction sur les fils et filles de Dieu. Comme l'a dit Xana SAdjo-Hétsu, un des excellents collaborateurs de la dynamique Kpodzro « quand on s'exprime sans avoir connecté sa langue au cerveau, c'est ce que cela donne ».

Agbéyomé Kodjo de l'avis de plusieurs observateurs et de ceux qui disent l'avoir côtoyé, « est un expert en mensonge et un multirécidiviste en montage ». Et certains faits et gestes de l'homme peuvent édifier et corroborent ce que pensent ces observateurs.

Pour rappel, en 2015, après l'élection présidentielle qui a vu Faure Gnassingbé gagnant devant Jean-Pierre Fabre, Agbéyomé Kodjo laissait entendre sur la radio kanal fm auprès de la consœur Da dédé, qu'« à partir du moment où la CENI et la Cour Constitutionnelle, ainsi que la Communauté internationale reconnaissent un président élu, c'est que c'est le président démocratiquement élu, et peu importe les autres considérations ». Cette déclaration faite en minuscule s'adressait bien à Jean-Pierre Fabre, qui revendiquait la victoire de la présidentielle cette année là. Mais, aussi paradoxal que cela puisse paraître, Agbéyomé Kodjo, fait aujourd'hui la même chose qu'il reprochait à Fabre hier. Comment peut-on le prendre alors au sérieux ?

Lorsqu'après la proclamation des résultats en février 2020, il s'arrogeait la victoire, sachant bien que ces actes étaient passibles de sanctions de la justice, il laissait entendre sur la radio privée de la place, qu'il est prêt à affronter la justice. Que n'a-t-on pas vu depuis qu'il a été interpellé par le SCRIC et la justice ? Il s'est fait un malade imaginaire jusqu'à fuir pour rejoindre les maquis. Où est alors le sérieux ?

En tout état de cause, nul ne peut échapper à la justice si on se rend coupable des actes qui sont contraires à la vie dans la société dans laquelle nous résidons, comme c'est le cas avec le candidat du prélat.

Aujourd'hui, Agbéyomé en plus de s'être humilié lui-même, s'est aussi fait du mal. Et il ne peut en être autrement, lorsqu'on a des ambitions démesurées et surtout lorsqu'on veut défier son destin !

LM

Le Messenger

Togo / reprise du service aux frontières aériennes

LE GOUVERNEMENT FIXE LES CONDITIONS D'ENTRÉE ET DE SORTIE



Ainsi en a décidé le gouvernement togolais, à travers le ministère des infrastructures et des Transports. Dans un communiqué du ministre Zouréhatou Kassah-Traoré, et publié le jeudi 30 juillet 2020, le gouvernement a décidé de la réouverture aérienne des frontières à compter du 1er août 2020.

« Le gouvernement porte à la connaissance de l'ensemble des usagers du transport aérien de la réouverture des frontières aériennes togolaises et de la reprise des vols domestiques et internationaux à compter du samedi 1er août 2020 » indique le communiqué qui précise par ailleurs que « des dispositions ont été prises pour garantir aux usagers du transport aérien ainsi qu'aux populations des conditions de déplacement conformes aux recommandations de du gouvernement, de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI) et de l'Association Internationale du Transport Aérien (IATA) ».

Voici l'intégralité du communiqué COMMUNIQUÉ

Le gouvernement porte à la connaissance de l'ensemble des usagers du transport aérien de la réouverture des frontières aériennes togolaises et de la reprise des vols domestiques et internationaux à compter du samedi 1er août 2020.

Des dispositions ont été prises pour garantir aux usagers du transport aérien ainsi qu'aux populations des conditions de déplacement conformes aux recommandations de du gouvernement, de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI) et de l'Association Internationale du Transport Aérien (IATA).

Le gouvernement informe les acteurs

aéroportuaires ainsi que tous les usagers des vols internationaux qu'ils devront désormais renseigner un formulaire disponible sur le site : <https://voyage.eouv.tg>. L'embarquement et le débarquement des passagers dans les aéronefs sont conditionnés au renseignement obligatoire dudit formulaire.

Par ailleurs, tous les passagers à destination du Togo, à l'exception de ceux en transit, devront être soumis au test PCR Covid-19 : un test unique à l'arrivée et un autre départ. Le coût d'un test est de quarante (40 000) francs CFA. Ces frais sont payables lors de l'enregistrement sur <https://vovage.gouv.tg>.

Les passagers en partance du Togo, devront se soumettre à un test PCR Covid-19 dans les 72 heures avant leur départ. Les résultats de ces différents tests sont délivrés aux intéressés par SMS et par mail dans les 24 heures.

En outre, pour permettre aux autorités sécuritaires et sanitaires de s'assurer du respect de la quarantaine à laquelle sont soumis tous les voyageurs, ces derniers doivent installer, à leur arrivée à l'aéroport de Lomé, l'application mobile « TOGO SAFE ». Cette application, qui sera bientôt disponible sur Play Store et dans l'App Store, leur donnera la possibilité de définir le lieu d'auto-confinement de leur choix.

Le gouvernement invite tous les voyageurs à se conformer strictement aux présentes dispositions, afin de permettre des vols aériens en toute sécurité en cette période de pandémie de la Covid-19.

Il est, par ailleurs, recommandé à tous les voyageurs de s'enquérir des conditions d'entrée, de transit ou de séjour ainsi que des protocoles sanitaires mises en place dans leur pays de destination auprès des autorités compétentes, afin d'éviter tout désagrément.

L'inobservation des dispositions et mesures mises en place expose les contrevenants à des sanctions et amendes prévues par la réglementation en vigueur.

Ministère des Infrastructures et des Transports Tél : (00 228) 22 23 13 12 / 22 20 87 90

Mail : secretariat.ministre@infrastructure.gouv.tg
Lomé TOGO

CEPD 208 000 CANDIDATS COMPOSENT DEPUIS MARDI



Les examens de fin d'année scolaire 2019-2020 se poursuivent au Togo. Mardi, les candidats inscrites au Certificat d'études du premier degré (CEPD) ont démarré les épreuves écrites.

Cette année, ils sont au total 208 000 candidats dont 48% de filles répartis dans 1 182 centres d'écrit répartis sur toute l'étendue du territoire et 1 à Accra au Ghana à passer cet examen.

Les épreuves du CEPD se vont se dérouler jusqu'au jeudi 6 juillet prochain. Le CEPD ouvre la porte

aux candidats pour l'entrée Collège d'enseignement général (CEG).

« Dans l'ensemble, tout se déroule bien », a déclaré Affoh Atcha-Dédji, le ministre des enseignements primaire et secondaire à l'issue d'une tournée dans certains centres d'écrit.

L'examen du BEPC se déroule dans le strict respect des mesures barrière et de distanciation sociale imposées par le Coronavirus (Covid-19).

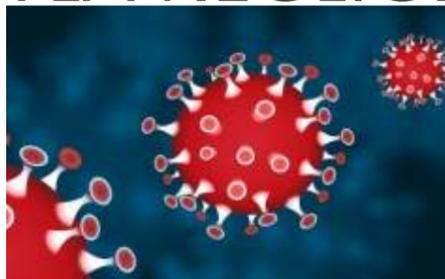
togoenlive.info & lemessenger

Togo/Covid 19

ATTENTION À LA NÉGLIGENCE ET AU RELÂCHEMENT

Ces derniers jours, le Togo enregistre plusieurs cas positifs au covid-19. D'après les chiffres fournis par la cellule de riposte, la journée de dimanche a enregistré 20 nouvelles contaminations au coronavirus. Ce qui portait le nombre des personnes contaminées à 961 contre 941 avant ce jour.

Quant aux patients déclarés guéris, le dimanche, ils sont au



nombre de 19 pour 282 cas actifs, mais le nombre des décès reste inchangé.

D'après les chiffres, 43344 tests de laboratoire ont été effectués sur l'étendue du territoire national.

Au regard de l'évolution des chiffres, il y a lieu de s'inquiéter sur la manière dont les contaminations arrivent. Et d'après les enquêtes, il est évident que les togolais relâchent trop dans les pratiques des mesures barrières.

Pari ailleurs, la négligence est également de mise dans certaines

localités où les populations continuent à nier l'existence de la maladie. C'est le cas à Bassar où l'on peut voir des gens sans masques en groupe et sans aucune attention. D'autres dans la localité trouvent bizarre ceux qui se mettent à porter les masques.

Vivement que l'autorité à travers la FOSAP réagisse afin de limiter la propagation dans cette partie du pays.

IL FAUT EN PARLER

10 CONSEILS POUR AMÉLIORER SA SANTÉ

Quand on s'intéresse à sa santé, on ne s'y retrouve pas toujours parmi les multiples informations existantes. Passeport Santé résume pour vous 10 conseils qui permettent de se maintenir en bonne santé, ou de l'améliorer, selon les cas.

Surveiller son alimentation

L'alimentation détermine grandement notre état de santé. De manière générale, il est recommandé de réduire sa consommation de sel, sucre raffiné, acides gras saturés (viande, produits laitiers), acides gras trans (certaines margarines), pour privilégier les acides gras insaturés (oléagineux, poissons gras, huiles végétales), les fruits, les légumes et les céréales complètes. Pour les mêmes raisons, mieux vaut éviter les plats industriels et les repas pris en extérieur.

Pratiquer une activité sportive régulière

Les activités physiques permettent de garder la ligne, favorisent la longévité et aident à prévenir le déclin des fonctions immunitaires. A défaut de pratiquer un sport, il est recommandé de marcher 30 minutes par jour à un rythme soutenu.

Boire suffisamment d'eau

L'eau est indispensable à l'ensemble des processus vitaux, et il est généralement recommandé d'en boire 1 à 2 litres par jour. La sensation de soif est déjà le signe d'une déshydratation, il est donc important de répartir sa consommation d'eau tout au long de la journée.

Remplacer le café par du thé

Pour se réveiller le matin, le thé, et notamment le thé vert, est une excellente alternative au café. En effet, il est bien plus riche en antioxydants, qui permettent de prévenir les maladies cardiovasculaires, certains cancers et d'autres maladies liées au vieillissement.

Eviter le tabac

Le tabac est responsable de nombreux troubles graves comme les maladies cardiovasculaires, les cancers (et plus précisément le cancer du poumon), l'infertilité ou la bronchite chronique. Si arrêter de fumer n'est pas simple, cela constitue une étape déterminante vers une meilleure santé.

Essayer de limiter la position assise au travail

Le travail de bureau entraîne une sédentarité qui favorise les problèmes de santé comme l'obésité ou les maux de dos. Se déplacer au moment de la pause déjeuner, se lever pour prendre des pauses régulières, permettent de limiter les dégâts de la sédentarité, en plus d'améliorer la concentration.

Bien dormir

Notre corps se régénère et se répare durant la nuit, c'est pourquoi il est important de faire de bonnes nuits de sommeil. Un adulte moyen a besoin de dormir entre 7 et 9 heures par nuit, alors trouvez votre rythme ! Le fait de pouvoir être fonctionnel tout au long de la journée est la preuve que l'on a bien dormi.

Se détendre

L'augmentation du nombre d'activités quotidiennes augmente le stress, il est donc essentiel de pouvoir faire des pauses dans son rythme de vie. Prenez donc le temps de pratiquer régulièrement une activité qui vous fait du bien : une sieste, de la lecture, ou encore regarder un film.

Faire des sorties

Nous sommes des êtres sociables, et le fait de faire partie d'un club, d'une association, d'une équipe de sport... permet de se créer une identité et d'améliorer sa santé physique et mentale. Réciproquement, les personnes seules ont un risque accru de morbidité et de mortalité¹.

Avoir une passion ou poursuivre un objectif

Une activité ou un but qui nous tient à cœur, quel qu'il soit, constitue un moteur et contribue à donner un sens à sa vie, ce qui est excellent pour le moral. Le fait de ne pas savoir où l'on va peut entraîner de nombreuses remises en question et, à terme, provoquer des dépressions.

Source: passeportsante.net

ANNONCE



CENTRO S.A.



CENTRO S.A., BP:20744 Lomé-Togo
Tél.: +228 22 22 56 83 / Fax: +228 22 22 62 52
E-mail: info@centro.tg
web: www.centro.tg

PHARMACIES DE GARDE DU
03/08/2020 au 10/08/2020

SANTE Près de NOPATO	70 44 91 37	*EL-SHADAI*	Face Ecole Théologie ESTAO	22 51 44 25
STE RITA Rue pavée, Doulassamé - Face Hôtel SANA	22 20 90 16	*ENOULI*	Station d'Agbalépédogan	22 25 90 68
BON SAMARITAIN BE PA de SOUZA/Hôpital de BE	22 21 45 30	*LE GALIEN*	Rue Pavée d'Adidoadin	22 51 71 71
N-D de MEDJ Boulevard du 13 Janvier, Angle rue Gaïtou - Face Byblos	22 35 20 02	*DES ROSES*	Quartier Vakpossito, en face de l'entreprise de l'Union	70 42 37 72
ESPERANCE		*VOLONTAS DEI*	Quartier Avédji, Carrefour "SUN CITY", face à l'ancien bar Sun City	70 42 23 60
Av F.J. STRAUSS, Face Ecole Française Nyékonakpoè (Rue Adjololo)	22 21 01 28	*BETANIA*	Rue Sito, Totsi-Glenkomé non loin de la salle des Témoins de Jéhovah	96 80 10 11
HOPITAL		*AGOE-NYIVE*	A côté de l'Eglise Catholique d'Agoè-Nyivé	22 25 83 38
Face Hôpital CHU-Tokoin	22 20 08 08	*CLEMENCE*	Rte de la Cour d'Appel, entre l'Agence CEET d'Agoè et l'Ecole privée La Source	70 19 35 35
ST KISITO Bd. de la Kara près du Bar TAMTAM	22 21 99 63	*LA MAIN DE DIEU*	AGOE ASSIYEYE non loin de l'église des Assemblées de Dieu (Temple Galilée)	93 40 21 21
STE MARIE Face Super Marché Tokoin-RAMCO	22 21 85 58	*DIVINA GRACIA*	Quartier Agoè-Fiovi, Rond point Cool Catch (ancien carrefour Bafana-Bafana)	99 83 91 00 / 96 80 10 21
St PAUL Bd. Jean Paul II	22 61 85 08	*ABRAHAM*	Agoè-Logopé Kossigan	22 50 10 00
LE JOURDAIN		*A DIEU LA GLOIRE*	Sise à 200m du marché de Légbassito, sur le grand contournement, voie de Madikpéto	93 26 36 00
Boulevard Léopold Sédar SENGHOR, face au CEG Tokoin Wuiti	22 61 56 14	*TAKOE*	Avant la station CAP ESSO de Zongo (côté opposé)	22 34 03 42
HEDZLANAWÉ		*SANGUERA*	Près du Lycée de Sanguéra	70 42 80 80 / 99 90 89 72
Marché HEDZLANAWÉ	22 26 49 61	*GANFAT*	AGOE DALIKO près du Carf EDEM (CAMP GP)	22 55 08 15 / 70 22 15 15
KOUESSAN		*BAGUIDA*	Face CMS de Baguida	70 42 47 77
En face du stade de Kégué	96 80 10 01	*LA FLAMME D'AMOUR*	Sise à Agodékè, route d'Aného	70 45 70 14
KLOKPE				
Derrière la Foire Togo 2000	96 80 10 03			
J-MIMSHAK Rue Tchamba 964, à 50m de la base de Satom Hountigomé	22 60 30 50			
MAWULE Bè-Kpota (Anc. Pharmacie du Rond Point Gakpoto)	70 45 91 86			
MAELYS 1688, Bd Malfakassa - Bè Kpota en Face de NETADI	22 27 60 19			
BETHEL Rte d'Adidogomé	22 25 23 70			
DES ECOLES Face Lycée Technique Adidogomé et près du CEG, Route de Kpalimé	22 51 75 75			
HOSANNA Carrefour Sagbado-Sémékonawo, en face de la station service SANOL	22 51 50 49 / 92 53 50 00			
MATHILDA Route PATASSE - Lomégan - ODEF	22 51 15 34			

SAFER

UN RÉSEAU D'USAGERS DE FAUX BILLETS DE BANQUE DÉMASQUÉ PAR LA GENDARMERIE NATIONALE ET SI LES RESPONSABLES DE LA SAFER PRENAIENT PLUTÔT LES DISPOSITIONS EN AMONT ... ?

Ces derniers temps, les éléments de la gendarmerie nationale et la police font un travail impeccable de détection des bandes de gangsters et autres malfrats qui troublent la paisible vie des togolais et des togolaises. Plusieurs arrestations ont été opérées, ce qui permet d'atténuer un temps soit peu, le phénomène qui a pris de l'ampleur jusqu'à atteindre certaines structures publiques comme la Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier (SAFER).

Ainsi, courant mois de juillet 2020, suite au constat des agents du poste de péage de Sotouboua de l'encaissement de plusieurs faux billets surtout de coupure de 5 000f, la Gendarmerie Nationale a été saisie.

Une enquête a été immédiatement ouverte par la Brigade Territoriale de Tsévié et a permis de mettre la main sur six présumés auteurs et complices de ce trafic. Il s'agit de Cinq togolais et un béninois. De l'enquête effectuée, il ressort que les

faux billets de banque d'un montant de cinq cent (500 000) f CFA ont été mis en circulation à Lomé par les nommés KARO M'Nawa et TCHANSI N'Yidila Komi, tous deux, employés de la Société Autonome de Financement d'Entretien Routier (SAFER) en service au poste de péage de Davié.

Interrogés, ils déclarent les avoir reçu du nommé TAGUESSO Felix demeurant à Cotonou au Bénin avec la complicité des nommés ADJARE Koro, ADAM Moutar et TOGBENOU Améléte.

D'après leurs déclarations, ces billets sont utilisés lors de leur vacation au service, en les remettant aux usagers de la route nationale N°1 surtout les gros porteurs sous forme de reliquat. Ces derniers les remettent à leur tour au poste de péage de Sotouboua où les agents ont constaté la nature fautive des billets qu'ils encaissaient de façon répétée.

Une perquisition au domicile des intéressés a permis de retrouver soixante-trois billets de 5000f (315 000 f), un billet de 10 000 f, un de



2000 f, une paire de menottes et une veste de tenue treillis.

Une fois encore le travail des éléments de la Gendarmerie a permis de mettre la main sur ces faussaires qui veulent

gagner leur vie sans aucun effort.

Si la population est invitée redoubler de vigilance sur le danger de ces pratiques et à coopérer encore davantage en

dénonçant les cas dont elle a connaissance, nous estimons que le gros du travail revient dans le cas précis du SAFER aux responsables. Pourquoi ne pas mettre en place un dispositif pour éviter que des actes pareils n'arrivent que d'attendre que cela se passe avant de passer à la publicité du dispositifs mis en place ?

Si les dispositifs avaient été pris, on ne contera pas dans les rangs du SAFER, des personnes malintentionnées qui soient capables d'user du faux.

De quoi se reproche la SAFER ? On serait tenté de se poser une telle question, au vue de toute la publicité qui entoure son soi-disant dispositif ?

Ceux qui sont à féliciter aujourd'hui, sont les forces de l'ordre et de sécurité particulièrement les éléments de la gendarmerie qui ont réussi à démanteler le réseau.

La SAFER aurait bien fait si elle avait pris les dispositions pour ne pas recruter en son sein des personnes d'une moralité douteuse.

LM

Lutte contre le coronavirus L'OTR BÉNÉFICIE DU SOUTIEN DE L'ALLEMAGNE ET DE LA CEDEAO



Une cérémonie de remise de don de matériel de lutte contre la Covid19 a eu lieu hier mardi dans les locaux de Commissariat des douanes et Droits Indirects. Composé majoritairement de gel hydro alcoolique, de packs de gants en latex et de masques, ce don provient de l'Ambassade de la République

Fédérale d'Allemagne au Togo et de la Commission de la CEDEAO.

L'objectif est de permettre à travers ce matériel offert aux agents de douane qui opèrent aux frontières et qui ont la tâche d'assurer malgré la pandémie le dédouanement des marchandises entre les États, d'assurer leur protection et d'éviter la propagation de la Covid-19.

Les responsables de l'OTR en recevant le don ont tenu à remercier les deux institutions qui ont pensé à eux en cette période de pandémie. Ils ont promis utiliser à bon escient le don aux bénéficiaires des agents ciblés.

LM

Etudier Maroc DÉCOUVREZ LES CONDITIONS À REMPLIR

COMMUNIQUE

Le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche informe les candidats titulaires du baccalauréat deuxième partie de l'année 2020 ou 2019, âgés de 23 ans au plus, et désireux de poursuivre leurs études supérieures au Maroc, qu'ils peuvent déposer leurs dossiers de candidatures à la Direction des bourses et stages (DBS).

Pour être éligibles, les titulaires du baccalauréat deuxième partie de l'année 2020 ou 2019, doivent avoir obtenu la mention **bien et plus**. Les domaines d'études concernés par cette offre ainsi que la liste des établissements publics marocains d'enseignement supérieur sont disponibles sur le site web : www.amci.ma

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes non légalisées :

- une lettre de motivation adressée au ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- une copie de l'acte de naissance ;
- une copie du certificat de nationalité ;
- une copie du relevé de notes du bac I ;
- une copie du relevé de notes du bac II ;
- une copie de l'attestation du bac II.

Les dossiers de candidatures seront déposés à la Direction des bourses et stages du **mardi 04 au jeudi 06 août 2020 à 17 heures.**

NB : avoir un passeport en cours de validité serait vivement souhaité.

Economie

OTR ET LE CONAPP LANCENT LA PHASE TEST DE SENSIBILISATION SUR LA TAXE FONCIÈRE

Au total, onze (11) communes du Golfe et d'Agoè-Nyivé vont bénéficier d'une campagne de sensibilisation sur la taxe foncière dans les prochains jours.

Une initiative de l'Office Togolais des Recettes (OTR) et du Conseil national des patrons de presse (CONAPP), qui vise essentiellement à présenter aux populations les avantages de l'impôt sur l'habitat.

C'est la maison des jeunes d'Amadahomé qui a abrité la cérémonie de lancement de cette campagne. Étaient présents à la cérémonie, les responsables de presse membres du CONAPP, des représentants des différentes communes et des chefs traditionnels, ainsi que ceux de l'Office Togolais des Recettes (OTR).

Cette cérémonie a été l'occasion d'échanger sur la contribution des différents acteurs pour la réussite de la campagne, car l'idée est de porter à la connaissance des populations les impacts positifs que peut avoir l'impôt sur l'habitat dans le développement des communes.



Il s'agissait également d'outiller les dirigeants des communes sélectionnés sur la fiscalité propre aux communes et à les former pour une bonne accessibilité des différentes taxes qui serviront au développement du pays.

« Chacun doit jouer sa partition dans

la décentralisation », a affirmé le président du CONAPP, Arimiyo Tchagnao.

« C'est ensemble que les médias ont travaillé et ont exhorté les autorités togolaises à amorcer la décentralisation. Aujourd'hui c'est chose faite. Après avoir décentralisé, il faut développer les communes.

Pour cela, chacun doit apporter sa contribution », a laissé entendre le président du CONAPP.

« Nous avons constaté que nos compatriotes ne maîtrisent pas réellement les taxes foncières. C'est pourquoi nous avons eu l'idée avec l'OTR d'amorcer la sensibilisation dans ces 11 communes. Ces taxes, si elles sont réalisées, permettront aux communes et au Togo de se développer », a-t-il poursuivi.

Pour le maire de la commune du Golfe 2, James Amaglo, la presse doit jouer un des premiers rôles dans ce beau projet. A cet effet, « La presse doit trouver les mots justes pour expliquer à nos concitoyens la nécessité et l'obligation de s'acquitter des différentes taxes qui vont servir au développement de nos communes », a-t-il insisté.

Le projet, d'après l'OTR et le CONAPP sera étendu à l'ensemble du territoire après avoir suffisamment outillé les onze communes du Golfe et d'Agoè-Nyivé.

La Rédaction



Information à la clientèle

TOGOCOM a le plaisir d'informer son aimable clientèle qu'elle a désormais la possibilité de procéder à **l'ouverture de compte TMoney** et de faire les **opérations Novissi** dans les bureaux de La Poste à Lomé.

Liste des bureaux de poste concernés :

- Lomé Centre
- Lomé Tokoin
- Lomé Cité
- Lomé Wuiti
- Lomé Doumasséssé
- Lomé Téléssou
- Lomé Agoè-Assiyéyé
- Lomé Agoè-Zongo
- Lomé Aviation
- Lomé Kégué
- Lomé Avédji
- Lomé Adidogomé
- Lomé Bè
- Lomé Djifa-Kpota
- Lomé Nyékonakpoè
- Lomé Port
- Lomé Baguida

Tous solidaires face au COVID-19.

L'équipe Togocom.

TOUS À L'ÉCOLE

Le prêt pour payer l'école de vos enfants



BANK OF AFRICA
BMCE GROUP



ENSEMBLE
CONTRE LE COVID-19



STOP COVID-19